

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le huit avril, à 20 heures 30,

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Marques, en séance publique, sous la présidence de M. DENISE Régis, Maire.

Etaient Présents : Messieurs HERY Patrice, MINEL Gilbert, FALAISE Philippe,
DUNET Joël, BRUNET Jean, VANDER SCHUEREN Daniel,
TANQUERAY Philippe et VALLOT Cédric.
Mesdames NAVEL Marie-France et THUILLIER Mélissa.

Etaient Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur FALAISE Philippe

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

NOMINATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Communauté de Communes du Canton d'Aumale :

Titulaires : M. DENISE Régis et M. HERY Patrice

Syndicat d'adduction d'eau :

Titulaires : M. DENISE Régis et M. MINEL Gilbert

Suppléant : M. FALAISE Philippe

SDE 76 :

Titulaire : M. VANDER SCHUEREN Daniel

Suppléant : M. DENISE Régis

SIRS de Marques :

Titulaires : M. DENISE Régis, M. TANQUERAY Philippe et M. VALLOT Cédric

Commission des fêtes :

M. DENISE Régis, M. HERY Patrice, M. MINEL Gilbert, M. FALAISE Philippe, M.
DUNET Joël, M. BRUNET Jean, M. VANDER SCHUEREN Daniel, M. TANQUERAY Philippe
et M. VALLOT Cédric

Mme NAVEL Marie-France et Mme THUILLIER Mélissa

Commission de l'équipement :

M. DENISE Régis, M. HERY Patrice, M. MINEL Gilbert, M. FALAISE Philippe, M.
DUNET Joël, M. BRUNET Jean, M. VANDER SCHUEREN Daniel, M. TANQUERAY Philippe
et M. VALLOT Cédric

Mme NAVEL Marie-France et Mme THUILLIER Mélissa

Commission des travaux :

M. DENISE Régis, M. HERY Patrice, M. MINEL Gilbert, M. FALAISE Philippe, M.
DUNET Joël, M. BRUNET Jean, M. VANDER SCHUEREN Daniel, M. TANQUERAY Philippe
et M. VALLOT Cédric

Mme NAVEL Marie-France et Mme THUILLIER Mélissa

Commission des finances :

M. DENISE Régis, M. HERY Patrice, M. MINEL Gilbert, M. FALAISE Philippe, M.
DUNET Joël, M. BRUNET Jean, M. VANDER SCHUEREN Daniel, M. TANQUERAY Philippe
et M. VALLOT Cédric

Mme NAVEL Marie-France et Mme THUILLIER Mélissa

Commission du CCAS :

M. DENISE Régis, M. HERY Patrice, M. DUNET Joël, Mme NAVEL Marie-France et Mme
THUILLIER Mélissa

Commission de la salle des fêtes :

Mme NAVEL Marie-France et M. BRUNET Jean

Communauté de remembrement :

Titulaires : M. DENISE Régis et M. FALAISE Philippe

Suppléant : M. MINEL Gilbert

PREVISIONS INVESTISSEMENT :

- Routes communales :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'estimation reçue de l'Atesat pour les travaux de réfection de chaussées sur diverses routes communales :

- Route de la Comté : 100 510 euros HT
- Chemin des Champs : 11 200 euros HT
- Impasse de Culvreuse : 19 272 euros HT
- Le S des Auris : 24 937,50 euros HT
- Route de la Quesnoye 17 600 euros HT

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que le bureau Atesat de Neufchâtel en Bray a fermé et qu'il faudra faire une commission d'appel d'offres avec une procédure de marché public.

Les membres du Conseil Municipal décident de prévoir la dépense en investissement au budget 2015 afin de se renseigner au niveau des prêts et des subventions accordées.

Les membres de la commission des travaux feront le tour des routes pour voir lesquelles sont prioritaire et la réponse sera donné à une réunion ultérieure.

En attendant les trous seront rebouchés à l'enrobé à froid par l'entreprise Leleu avec l'aide de l'agent communal.

- Vente terrain :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'e-mail reçu de la perceptrice d'Aumale pour la vente du terrain communale situé derrière le terre à M. et Mme Réca Martin pour un montant de 10 000 euros, cette somme servira à financer les travaux de création du pont pour que les élèves et le personnel communal puissent accéder directement à la salle polyvalente sans emprunter la départementale 920.

Monsieur Le Maire informe Le Conseil Municipal que les travaux sont déjà commencés, une partie de la haie a été arraché, les poteaux sont plantés et les piliers pour la création du pont sont en cours.

- Subventions attendues :

Monsieur Le Maire informe Le Conseil Municipal que la subvention pour les cavités souterraines a été accordé à hauteur de 3 693 euros et que celle pour la réfection du baie froid de l'église d'un montant de 2 600 euros avec une subvention supplémentaire de 1000 euros pourrait être accordée.

PREPARATION BUDGET :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'ébauche faite pour le budget primitif 2014, les différents chapitres et comptes sont détaillés et modifiés. Il est prévu notamment en section d'investissement une somme pour réaménager la cantine scolaire et pour la création du pont. Le rendez vous avec la perceptrice aura lieu le mardi 15 avril à 14H30 pour valider le budget .

LETRE PONT SALLE DES FETES :

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a envoyé en janvier une lettre à la direction des routes d'envermeu pour les problèmes de limitation de tonnage sur le pont de la salle des fêtes soit 3,5 Tonnes depuis maintenant 5 ans.

Les travaux sont programmés au budget 2015 du Département, l'interdiction daux véhicules de plus de 3,5 tonnes est donc maintenue.

CONTRAT AGENT COMMUNAL :

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a recruté un nouvel agent communal M. VANDENABEELE Mathieu à compter du 08 avril pour 24h par semaine pour une durée de 1 mois en remplacement de M. CAQUELARD Fabrice agent titulaire en congé de longue maladie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise M. Le Maire à signer tous les documents administratifs y référent.

DEVIS :

- Devis Apthitude :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du devis reçu de l'entreprise Apthitude pour l'élagage d'un flanc de haie sur le terrain communal jouxtant la propriété de Mme Berthault Sylvette.

Le devis s'élève à 540 euros TTC, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- Devis Guillemarre :

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune ne dispose pas d'outils ceux sont les agents communaux qui prennent leurs outils personnels.

Monsieur Le Maire a demandé un devis aux établissements Guillemarre, celui s'élève à 937,19 euros TTC. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Demande de subvention :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu de l'association du livre d'aumale, de l'office du tourisme d'Aumale et de l'ADMR de Montville pour des demandes de subventions.

Après délibération, Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 30 euros à l'association du salon du livre d'Aumale.

Les autres demandes de subvention sont refusées.

- Divers :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu de Michel Lejeune pour féliciter l'ensemble du Conseil Municipal suite aux élections.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.